ÉLIGIBLE **CPF**

BLOC DE **COMPÉTENCE**

PILOTAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

RNCP42313BC01

3 MODULES | **6 JOURS** | **42 HEURES**

de formation
en présentiel
+ examen

OBJECTIFS

Appliquer le cadre réglementaire de la formation professionnelle et les dispositifs de développement des compétences.
Exploiter les référentiels de compétences et les données issues des entretiens professionnels et annuels.
Élaborer un plan de développement des compétences adapté aux besoins et aux orientations stratégiques de l'entreprise.
Organiser la mise en œuvre des actions de formation dans le respect des contraintes réglementaires, administratives et budgétaires.
Évaluer l'efficacité des actions de formation à partir d'indicateurs de suivi pertinents.

LES PLUS

3 modules complémentaires pour articuler cadre réglementaire, cartographie des compétences et élaboration opérationnelle du plan de développement des compétences.
Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

ADMISSION

Le candidat complète un dossier de candidature. La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le profil et le projet du candidat. À l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.
Certificateur : **SUP des RH**
N° d'enregistrement au RNCP : 42313
Date d'enregistrement : 29/05/2029 Niveau de qualification : 6

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

Examen de fin de module transverse à l'ensemble des thématiques du bloc et basé sur un cas pratique.
L'examen porte sur la mise place, le suivi et le contrôle d'un plan de formation et l'organisation de sessions de formation en accord avec un cahier des charges prédéfini
Epreuve écrite sur PC

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

MODULE #1
Droit de la formation professionnelle
Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)
2 JOURS

MODULE #2
Construire et présenter le plan de développement des compétences
Gérer avec efficacité l'élaboration et le suivi du plan
2 JOURS

MODULE #3
Construire et animer sa cartographie et ses référentiels de compétences
Une méthode pas à pas pour élaborer des outils GEPP opérationnels
2 JOURS

Informations & inscriptions :
02 43 23 09 09
formation@gereso.fr

Cette formation en intra :
02 43 23 59 89
intra@gereso.fr

PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2 JOURS - PLAN)

› Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise
› Comprendre le système de financement de la formation professionnelle
› Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire
› Identifier les mesures de développement des compétences

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (2 JOURS - PLFO)

› Élaborer la politique formation en lien avec la stratégie de l'entreprise
› Recueillir et arbitrer les besoins de formation
› Construire le plan de développement des compétences : une articulation entre cadre juridique, politique formation et dispositifs existants
› Présenter et mettre en forme le plan de développement des compétences

CONSTRUIRE ET ANIMER SA CARTOGRAPHIE ET SES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES (2 JOURS - CART)

› Rôle et utilité d'un référentiel de compétences
› Élaborer les outils de la démarche compétences : analyse des activités, des métiers et des compétences
› Faire vivre le référentiel : les clés de la réussite

TAUX DE RÉUSSITE

100% des candidats ont obtenu la certification (taux calculé sur la base des résultats des trois dernières années, actualisé au 5 janvier 2026).

PROMOTIONS À VENIR

5 et 6 Novembre 2026 - PLAN
+ 19 et 20 Novembre 2026 - PLFO
+ 3 et 4 Décembre 2026 - CART

3 et 4 Décembre 2026 - CART
+ 18 et 19 Janvier 2027 - PLAN
+ 28 et 29 Janvier 2027 - PLFO

18 et 19 Mars 2027 - PLAN
+ 25 et 26 Mars 2027 - PLFO
+ 1er et 2 Avril 2027 - CART

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
Paris Montparnasse

TARIFS

4 746 € HT incluant :

- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Préparation à l'examen

Validité : 30/06/2024

Réf : KFOR
Formacode : 44557 / 13214

Plus de détails sur cette formation :
www.gereso.com/KFOR

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*